



Suivi educati et tiers digne de confiance

Par **chevigne**, le 17/11/2010 à 06:52

Bonjour,

je suis tdc depuis 6 ans la mesure d aemo a ete arrete en juin par le juge des enfants car je n ai plus besoin d avoir un suivi educatif pour les 2 enfants

or a notre grande surprise le conseil regional vient de me contacter et m a fait savoir qu il allait a leur tour faire un suivi educatif ttes les sept semaines

je ne comprends pas pourquoiia nouveau je dois repasser par un suivi educatif donc je n en eprouve pas le besoin*

est ce normal de leur part de nous imposer cela merci

Par **mimi493**, le 17/11/2010 à 10:32

Logiquement, ils peuvent proposer une AEMO volontaire mais pas imposer.